



**FEJ**  
FONDS  
D'EXPÉRIMENTATION  
POUR LA  
JEUNESSE

« **COURS LE MATIN, SPORT L'APRÈS-MIDI** »  
**Collège Pierre Mendès France - SAUMUR**  
**ACADÉMIE DE NANTES**

**NOTE DE RESTITUTION FINALE  
DU PORTEUR DE PROJET**

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13  
[www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse](http://www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse)



## INTRODUCTION

---

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires, selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

La note de restitution finale du porteur de projet analyse le déroulement de l'expérimentation au regard des objectifs fixés initialement. Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative.

L'analyse des résultats effectifs de l'expérimentation relève du rapport final établi par l'évaluateur, qui rend compte de la capacité des dispositifs testés à atteindre leurs objectifs et explicite les résultats obtenus, dans le contexte et les conditions de mise en œuvre propres à l'expérimentation. A noter que le rapport de l'évaluateur n'a pas à être validé ou rédigé par le porteur de projet.

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site [www.experimentation.jeunes.gouv.fr](http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr).



## FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

<b>THÉMATIQUE : RÉUSSITE SCOLAIRE</b> <b>NUMÉRO DU DISPOSITIF : APSCO1_221</b>
<b>LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ</b>
<b>Titre du dispositif : Cours le matin, sport l'après-midi</b>
<b>Objectifs initiaux :</b> En prolongement du Contrat d'Objectifs du collège puis de son projet d'établissement, l'expérimentation Cours le Matin, Sport l'après-midi devait permettre de travailler autrement et sur d'autres rythmes avec les élèves dans le but de redonner (en complément d'autres actions et projets mis en œuvre) plus de sens à l'école et à la qualification.
<b>Public(s) bénéficiaire :</b> En 2011-2012, 48 élèves de Cinquième ont profité de l'expérimentation. En 2012-2013, 60 élèves de Cinquième ont été concernés.
<b>Descriptif du projet :</b> En premier lieu, l'emploi du temps a été conçu de telle sorte que les cours d'EPS, de musique, d'arts plastiques soient placés sur des créneaux d'après-midi. Des ateliers éducatifs, sportifs, artistiques et culturels ont été imaginés avec des ressources propres à l'établissement grâce aussi à des intervenants extérieurs ; des ateliers (Chorale, Histoire et Pratique du Sport, Danse, ...) ont complété ce dispositif. Un séjour Pleine Nature (4 jours et 3 nuitées) organisé au printemps donne un prolongement naturel au dispositif.
<b>Territoire(s) d'expérimentation :</b> L'expérimentation a été conduite sur le collège Pierre Mendès France pour tout le niveau Cinquième.
<b>Valeur ajoutée du projet :</b> Le projet a permis de structurer les actions nombreuses et complémentaires visant à impliquer davantage les élèves dans leur scolarité. La perception des collégiens et de leurs parents sur la question des rythmes scolaires a également changé : en majorité, ceux-ci se sont accordés sur le sentiment que le cartable était moins lourd, que la charge de travail était plus équilibrée, que la notion de plaisir pouvait être présente et aider les élèves à avancer. A l'inverse, les élèves se sont plaints qu'il est souvent difficile de se remettre au travail le soir pour les devoirs à la maison.
<b>Partenaires opérationnels :</b> (1) Partenaire portant le projet avec l'établissement : Parc Naturel Régional + associations sportives (2) Partenaires initialement visés dans la convention : 4 (3) Partenaires effectifs du projet : 5
<b>Partenaires financiers :</b> (1) Partenaires initialement visés dans la convention : 2      (2) Partenaires effectifs du projet : 2
<b>Durée de l'expérimentation :</b> (1) Date de démarrage : Septembre 2011      (2) Durée effective du projet en nombre de mois : 22 mois
<b>LE PORTEUR DU PROJET</b>
<b>Nom de l'établissement : Collège Pierre Mendès France</b> <b>Académie : NANTES Ville : SAUMUR (49)</b>
<b>L'ÉVALUATEUR DU PROJET</b>
<b>Nom de la structure : Cabinet GESTE</b>



# PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

---

## Sommaire

---

### Introduction

#### I. Rappel des objectifs du projet

#### II. Public bénéficiaire du projet

##### A. Analyse quantitative

##### B. Analyse qualitative

1. Public initialement visé
2. Bénéficiaires directs
3. Bénéficiaires indirects

#### III. Déroulement du projet

##### A. Actions mises en œuvre

##### B. Partenariats

##### C. Pilotage

#### IV. Résultats du projet

##### A. Enseignements

##### B. Facteurs de réussite

##### C. Difficultés rencontrées

##### D. Poursuite du projet

##### E. Transférabilité du dispositif

## Conclusion

---

## Introduction

### I. Rappel des objectifs du projet

#### *- Contexte à l'origine de l'expérimentation*

Le diagnostic du collège avait mis en évidence le fait qu'il était difficile pour beaucoup d'élèves de donner du sens à l'école et à la qualification, que la motivation faisait défaut chez beaucoup, que les expériences sur le plan sportif, artistique et culturel étaient limitées chez nombre de nos collégiens dans un établissement dans lequel 74 % des PCS des parents sont défavorisées et 55 % des élèves sont boursiers.

C'est pourquoi, dans le prolongement du Contrat d'Objectifs du collège puis dans le cadre de la réflexion initiée pour la refonte du projet d'établissement, l'expérimentation Cours le Matin, Sport l'après-midi devait permettre de travailler autrement et sur d'autres rythmes avec les élèves dans le but de redonner (en complément d'autres actions et projets mis en œuvre) plus de sens à l'école et à la qualification.

Le dispositif avait également pour but de proposer aux élèves, grâce à des ateliers, des expériences variées dans les domaines sportif, artistique et culturel mais aussi la découverte de champs professionnels. L'ambition était aussi d'améliorer l'estime de soi qui faisait défaut chez beaucoup de collégiens de Pierre Mendès France.

#### *- Problématiques traitées*

- Comment motiver ou (re)mobiliser les élèves ?
- Comment faire en sorte de donner plus de sens à l'école et à la qualification ?
- Comment aborder des notions et mobiliser des compétences autrement ?
- Comment répondre plus efficacement aux besoins des élèves ?

#### *- Valeur ajoutée par rapport au droit commun*

Le dispositif Cours le matin, sport l'après-midi a permis de structurer les actions nombreuses et complémentaires visant à impliquer davantage les élèves dans leur scolarité, à répondre aux besoins identifiés par les équipes. L'intitulé même a permis d'identifier plus clairement l'approche pédagogique et éducative du collège Pierre Mendès France.

## II. Public bénéficiaire du projet

### A. Analyse quantitative

En 2011-2012, 48 élèves de Cinquième ont profité de l'expérimentation.

En 2012-2013, 60 élèves de Cinquième ont été concernés.

	<b>Initialement prévu</b>	<b>Réalisé</b>
<b>Nombre de classes</b>	2 puis 3	2 puis 3
<b>Nombre de bénéficiaires</b>	48 puis 61	48 puis 60

**Restitution du porteur de projet - APSCO1, APSCO2, APSCO3**  
**Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation**  
**Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention**

<b>Identifiant établissement</b>	APSCO1-221	<b>Nom de l'établissement</b>	Collège Mendès France	
	<b>Bénéficiaires entrés au cours de l'année scolaire 2011-2012</b>	<b>Bénéficiaires entrés au cours de l'année scolaire 2012-2013</b>	<b>Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation (année scolaire 2011-2012 et 2012-2013)</b>	<b>Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif</b>
<b>Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action</b>				
Jeunes	48	60	0	0
Adultes				
<b>Nombre total de bénéficiaires</b>	48	60	0	0

**Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation (année scolaire 2011-2012 et 2012-2013)**

<b>Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques</b>	
<b>1. Jeunes</b>	
<b>Âge</b>	
Moins de 6 ans	
6-10 ans	
10-16 ans	108
16-18 ans	
18-25 ans	
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	
<b>Situation</b>	
Elèves en pré-élémentaire	
Elèves en élémentaire	
Collégiens	108
Lycéens en LEGT	
Lycéens en lycée professionnel	
Jeunes apprentis en CFA	
Étudiants du supérieur	
Demandeurs d'emploi	
Actifs occupés	
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	
<b>Niveau de formation</b>	
Infra V	
Niveau V	
Niveau IV	
Niveau III	
Niveau II	
Niveau I	
<b>Sexe</b>	
Filles	56
Garçons	52
<b>2. Adultes</b>	
<b>Qualité</b>	
Parents	
Enseignants	
Conseillers d'orientation-psychologues	
Conseillers principaux d'éducation	
Conseillers d'insertion professionnelle	
Animateurs	
Éducateurs spécialisés	
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	

	<b>Réalisation</b>
<b>Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place</b>	
<b>1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :</b>	
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Communale
<b>2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?</b>	
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	Oui, la totalité de mon territoire

## **B. Analyse qualitative**

### **1. Public initialement visé**

En 2011-2012, 48 élèves de Cinquième ont profité de l'expérimentation.  
En 2012-2013, 60 élèves de Cinquième ont été concernés.

### **2. Bénéficiaires directs**

Le choix a été arrêté en Conseil d'Administration de faire en sorte que tous les élèves de Cinquième soient concernés par le dispositif. En effet, le collège Mendès France a été sollicité le 21 juin 2011 pour mettre en place l'expérimentation. Le projet a été présenté la même semaine au Conseil d'Administration pour avis et validation, et postérieurement à la décision de mise en œuvre d'ateliers éducatifs, sportifs, artistiques et culturels à destination de l'ensemble des élèves dans la perspective de donner plus de sens à l'école et à la qualification.

### **3. Bénéficiaires indirects**

Les élèves des autres niveaux de classe : les ateliers éducatifs, sportifs, artistiques et culturels prévus avant même l'expérimentation Cours le matin, sport l'après-midi, ont été généralisés à toutes les classes.

Les parents des élèves : le projet a été présenté aux parents qui ont apprécié l'offre proposée aux élèves et le fait même que la question des rythmes scolaires soit posée à travers cette expérimentation. Rapidement, ils nous ont aussi indiqué que le cartable était moins lourd.

Les professeurs : ceux-ci ont indiqué qu'il était préférable de faire cours aux élèves le matin, que ceux-ci semblaient plus réceptifs qu'ils ne le sont l'après-midi et en particulier en fin de journée.

Les partenaires : le projet a permis sinon nécessité de mettre en place de nombreux partenariats. Les associations et autres structures interviennent sur des modules et ateliers spécifiques et ne peuvent donc pas porter de regard croisé sur l'expérimentation. Pour autant, ils ont accepté à la fin de chacune des deux années de reconduire leur participation au projet du collège.



### III. Déroulement du projet

Pour 2011-2012, le projet a été lancé en toute fin d'année scolaire 2010-2011. Les élèves et leurs parents n'ont donc pu être sensibilisés et informés qu'à la rentrée scolaire.

Pour 2012-2013, une information préalable a été effectuée et une communication par voie de presse, grâce au site du collège, dans les instances du collège, à l'occasion des diverses réunions (notamment avec les parents) ont permis une vraie sensibilisation des bénéficiaires.

#### A. Actions mises en œuvre

Pour atteindre les objectifs fixés, le collège a positionné les cours d'EPS, d'éducation musicale et d'arts plastiques l'après-midi et tous les autres cours le matin. Ont aussi été mis en œuvre des modules (chorale, danse, sport et histoire du sport, langue des signes, ...).

Enfin, des **ateliers éducatifs, sportifs, artistiques et culturels** à destination des élèves du collège et en prolongement des enseignements obligatoires, à raison de deux heures par semaine, ont été mis en place pour donner davantage de corps au dispositif : ces activités visent à (re)donner à certains de nos collégiens plus de sens à l'école et à la qualification. Ces **ateliers éducatifs, sportifs, artistiques et culturels** permettent par ailleurs d'aborder les enseignements de façon différente, mais aussi de mobiliser des compétences variées et de valoriser ainsi les réussites des élèves en difficulté.

Au cours des deux années d'expérimentation, les ateliers mis en place pour les élèves de Cinquième ont été les suivants : équitation, football, roller, multiSports, fabrication de fours solaires, mosaïque, taille de pierres et patrimoine, santé et citoyenneté, cinéma et lecture à voix haute, développement durable, ...

Dans le cadre du dernier atelier cité (Développement durable) et en partenariat avec le Parc Naturel Régional puis la Ligue de Protection des Oiseaux, une mare pédagogique a été creusée, une prairie fleurie, des espaces aménagés et un gîte à insectes fabriqué par les élèves, ...

## B. Partenariats

Pour mener à bien tous ces projets, de nombreux partenariats ont été tissés : avec des associations locales (sportives notamment : football, équitation, roller, ...), le Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine, la municipalité, la communauté d'agglomération (notamment pour la mise à disposition des créneaux d'utilisation des équipements sportifs).

La Direction Départementale pour la Cohésion Sociale a aussi été sollicitée pour rendre possible la mise en œuvre pratique des ateliers éducatifs, sportifs, artistiques et culturels.

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Partenariat financier ou opérationnel	Partenariat existant ou nouveau	Rôle dans le projet
La Bayard FOOTBALL	Association	Opérationnel	Depuis 2011	Atelier Sportif Football avec une forte dimension éducative
Roller à Saumur	Association	Opérationnel	Depuis 2011	Découverte de nouvelles activités sportives exigeantes.
Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine	Structure publique	Opérationnel et financier	Depuis 2011	Accompagnement : recherche partenaires complémentaires. Lien avec d'autres structures. Rôle de conseil et d'expertise.
DDCS	Structure publique	Financier	Depuis 2011	Soutien aux associations sportives partenaires.

## C. Pilotage

Pour l'essentiel, le pilotage a été assuré par l'équipe de Direction. Les projets sont très nombreux au collège et chaque enseignant est impliqué dans un ou plusieurs d'entre eux. Cette logique impose une implication forte des personnels de direction pour porter le dispositif.

L'équipe Projet est composée des professeurs d'EPS, d'arts plastiques, d'éducation musicale de la CPE, du Gestionnaire, du Principal-adjoint et du Principal. Les intervenants extérieurs ont été sollicités ponctuellement pour évaluer l'efficacité et le bon fonctionnement des dispositifs-supports (responsables PNR et associations sportives, éducateurs, professeurs et autres intervenants, professeurs principaux, ...). Les rencontres n'ont pas toutes été formelles ni régulières (chaque trimestre), ni nécessairement spécifiques (des échanges ont eu lieu dans le cadre du conseil pédagogique, à l'occasion de réunions plénières, ...).

## **IV. Résultats du projet**

### **A. Enseignements**

Les enseignants ont tiré profit du dispositif Cours le matin, Sport l'après-midi de façon inégale et le plus souvent en considération de leur implication personnelle. Dans plusieurs cas, notamment en SVT, les ateliers mis en place ont vraiment permis une évaluation par compétences et une valorisation de la réussite d'élèves en difficulté.

De manière générale, les professeurs de matière plus généralistes ont apprécié le fait de faire cours le matin.

Inversement, les professeurs d'EPS ont regretté que l'EPS soit confondue avec le Sport et que les cours soient nécessairement positionnés pour leur matière sur les après-midis.

### **B. Facteurs de réussite**

Ils sont liés au fait que les élèves ont l'impression de moins travailler, d'être moins fatigués et par le poids du cartable et par le rythme des apprentissages.

Ils sont liés aussi à la capacité des enseignants d'utiliser les projets et autres supports mis à leur disposition pour valoriser la réussite des élèves, les aider à progresser et à mesurer par eux-mêmes les progrès réalisés.

Par ailleurs, le dispositif a permis de mutualiser les énergies autour d'une expérimentation poussée, globale et cohérente.

### **C. Difficultés rencontrées**

Le pilotage des nombreuses actions mises en place est lourd.

Le dispositif impose des choix et des sacrifices dans le fonctionnement global d'un collège.

La mise à disposition des équipements sportifs est également une vraie contrainte ; les emplois du temps pour l'ensemble des classes du collège sont conçus en considération des obligations liées au dispositif Cours le matin, sport l'après-midi.

Par ailleurs, il est apparu que les élèves pouvaient vite se lasser sur des activités qu'ils avaient choisies et que cette tendance nous imposait de reconsidérer l'offre d'activités ou d'effectuer des rotations pour permettre à chacun de découvrir davantage d'activités : le risque est d'installer une forme de consumérisme chez les élèves.

Le pilotage est d'autant plus lourd que les intervenants et les partenaires sont nombreux. Dès lors, le dispositif devient très vite consommateur de temps.

Enfin, il est difficile de mettre en place des indicateurs précis pour mesurer le degré d'atteinte des objectifs généraux poursuivis puis de mesurer la part du dispositif dans la réussite des élèves sur le plan scolaire et éducatif.

### **D. Poursuite du projet**

Des ajustements sont régulièrement nécessaires, l'offre est chaque année enrichie, le dispositif sert de support à des activités transversales. C'est pourquoi, il nous est apparu intéressant de poursuivre l'expérimentation en 2013-2014 sur le niveau Cinquième avec un fonctionnement proche de celui expérimenté les années précédentes. Des choix devront cependant être opérés dès lors que les aides ne seront pas reconduites.

## **E. Transférabilité du dispositif**

La transférabilité a pour partie déjà eu lieu du fait de la généralisation à toutes classes (de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>) des ateliers éducatifs, sportifs, artistiques et culturels.

La limite est liée à la fois à la mise à disposition des équipements sportifs mais aussi aux ressources humaines disponibles.

Tout d'abord, les créneaux mis à disposition du collège par la mairie de Saumur pour les équipements communaux (stade et gymnase) mais aussi et surtout par la Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement (piscine) ne sont pas extensibles. Le dispositif du collège ne semble pas une priorité.

Il n'est matériellement pas possible que quelques enseignants n'assurent leurs cours que l'après-midi. C'est d'autant plus vrai que lesdits enseignants (EPS, éducation musicale, arts plastiques) sont convaincus que les rythmes chrono biologiques des élèves les placent dans de meilleures dispositions pour « travailler » le matin que l'après-midi et qu'ils ne concevraient pas de faire cours aux élèves sur les seuls après-midis.

## Conclusion

Le bilan des deux années d'expérimentation est globalement positif : opportunité de travailler autrement, essentiellement à d'autres rythmes, de mieux adapter les pratiques aux besoins des élèves.

Le bilan 2011-2012 avait mis en évidence une implication réelle des élèves. Dans certains cas, les ateliers (développement durable, en particulier) ont permis un vrai travail d'évaluation des compétences du socle commun. Pour autant, l'enthousiasme initial des élèves a, dans certains cas, laissé place à un début de lassitude.

C'est pourquoi, en 2012-2013, les ateliers ont été reconduits et même étoffés mais avec une rotation plus grande pour leur conserver tout leur attrait et leur efficacité. Ils ont par ailleurs servi d'outil d'inclusion pour les 10 élèves en dispositif ULIS scolarisés au collège depuis cette rentrée.

Le contenu des ateliers servant de support privilégié au dispositif Cours le matin, Sport l'après-midi au collège Mendès-France, ainsi que la rotation opérée cette année ont permis une meilleure implication des élèves. L'atelier Équitation qui vient en amont du Parcours de Découverte des Métiers et des Formations avec l'École Nationale d'Équitation de Saumur pour les élèves de Quatrième, a également contribué à donner une plus grande lisibilité à ces ateliers et pour certains élèves au dispositif.

La coloration des 3 classes (Chorale, atelier artistique, Sport et Citoyenneté) a permis aussi d'aller plus loin. Un atelier Danse a également pu être mis en place rapidement en début d'année grâce aux compétences d'une enseignante d'EPS nouvellement nommée et dans le cadre d'un partenariat avec la Maison des Jeunes et de la Culture de Saumur.

Un séjour Pleine Nature sur le site de La Rincerie en Mayenne organisé en avril 2013 pour tout le niveau de classe de Cinquième impliqué dans l'expérimentation, a ainsi rendu le dispositif plus concret et lui a par ailleurs donné un relief plus éducatif encore.

Il conviendrait sans doute d'aller plus loin, de mettre en place d'autres activités (ex : golf, escalade, ...). Cependant, celles-ci supposent le plus souvent des déplacements qui peuvent vite se révéler coûteux. Certes les moyens accordés par le FEJ nous l'auraient permis mais dans une logique de pérennisation du dispositif (sans moyen), il nous est apparu plus sage de ne pas mettre en place de telles activités certes profitables aux élèves, alléchantes mais qui risquaient de ne pas connaître de lendemains.

Pour finir, le dispositif Cours le matin, Sport l'après-midi est reconnu par tous les membres de la communauté éducative, notamment les parents d'élèves, mais aussi les partenaires extérieurs du collège Mendès France. Il s'agit là d'un bon outil de communication autour des rythmes scolaires qui sont un sujet central pour beaucoup, mais aussi quant à l'approche éducative et pédagogique de notre établissement scolaire.

---

## Annexes obligatoires à joindre :

- ANNEXE 1 : PUBLIC
  - ANNEXE 2 : COMPTE-RENDU D'EXÉCUTION FINANCIÈRE
- 



### Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13  
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr/>